

Réunion des Associations organisée par la Mairie

Association LissArc - Mairie de Lissieu - 75, Route Nationale 6 - 69380 Lissieu

Présents pour Liss'Arc : P. Oliveau

Table des matières

Convocation de la Mairie et ordre du jour.....	1
1 – Intervention de l'adjoint chargé de la communication.....	2
2 – Matériel	2
3 – Forum des associations	2
4 – Utilisation du gymnase	2
4.1 Evènements.....	2
4.2 Créneaux horaires	2
5 – Intervention du Comité des Fêtes	2
6 – Annexe : Communication des manifestations.....	3

Convocation de la Mairie et ordre du jour

De : Anouk MEYSSELLE <ameyssele@lissieu.fr>
Envoyé : mardi 13 mai 2025 11:58
À : Lissieu Tir à l'Arc <lissarc69@gmail.com>
Objet : Fw: Réunion des associations

Bonjour à tous,

Je vous propose comme chaque année des nous retrouver le **lundi 19 mai à 19h dans la salle du conseil** (porte située à droite sur le parvis de la mairie) afin de pouvoir échanger sur certains sujets :

- Planning de la saison 2025-2026
- Occupation des salles
- Point communication
- Intervention du comité des fêtes
- Forum des associations (6 septembre de 15h à 18h)

Nous terminerons cette réunion autour du verre de l'amitié !

Merci de me dire si vous serez présents !

Bonne fin de semaine et reste bien sûr à votre écoute tout au long de l'année !!

Anouk MEYSSELLE
Conseillère déléguée aux associations et animation

 ameyssele@lissieu.fr

 04 78 47 60 25 - LD 06 60 62 50 35

 www.lissieu.fr  75 Route Départementale 306
69380 Lissieu

 **LISSIEU**
MÉTROPOLE DE LYON

  

1 – Intervention de l'adjoint chargé de la communication.

Vous trouverez en annexe, le document remis, à noter :

- Utilisations des supports de communication de la Mairie
- Nous avons droit à un nombre de photocopie gratuit par la Mairie pour des flyer ou autre (à noter, le logiciel gratuit CANVA pour concevoir ceux-ci)
- Nouveau site internet de la Mairie, il nous faut aller mettre à jour nos informations, voir les faire évoluer périodiquement : je m'en occupe.

2 – Matériel de la Mairie

La Mairie dispose de matériel, tables, supports grillagés, barnum qui peuvent être demandé.

3 – Forum des associations

Celui-ci aura lieu le samedi 6 septembre 2025.

4 – Utilisation du gymnase

4.1 Evènements

Il faut les déclarer à Annouk dès maintenant car il y a de nombreuses demandes et le basket doit caler ses matches entre eux :

Concours sélectif : je pense qu'il faut dès maintenant se positionner sur les 10-11 janvier suivant son habitude, St Priest va se positionner sur les 2-3-4 janvier en se positionnant sur le WE du 10/11, cela laisse la place pour Brignais les 17/18

Le risque (faible) est si St Priest décide de faire son concours sur le WE du 10/11.
Pierre : on peut peut-être leur demander par simple email.

Concours RDJ : il vaut mieux se positionner en Avril (le 25), car le mois de mars est chargé (soirée country, expo photos, ...).

4.2 Créneaux horaires

Le planning de cette année est reconduit, si nous désirons des modifications, il faut les signaler à Annouk.

Il faut donc demander officiellement la mezzanine sur le créneau de 19h/21h le lundi.

5 – Intervention du Comité des Fêtes

Compte tenu de la date, cette année est difficile et ce sera light (j'ai cru comprendre que de nombreuses associations se sont désistées).

Le comité a aussi le projet de recenser le matériel disponible dans les différents clubs afin de la mutualiser : friteuse, hot dog,

6 – Annexe : Communication des manifestations

◆ Communication des manifestations

👉 Rappel important :

Merci de **centraliser les demandes** via le formulaire en ligne dédié à la diffusion d'une manifestation :

<https://www.lissieu.fr/mes-demarches/>

Il est aussi important de respecter le **déla**i de **1 mois minimum avant la manifestation** (ou 3 semaines dans la mesure du possible). Plus les infos sont transmises tôt plus on peut proposer une communication de qualité.

◆ Formats de visuels attendus

Pour une diffusion optimale :

- Format **paysage (1200x630 px en PNG)** pour le site internet
- Format **carré (1080x1080 px en PNG)** pour PanneauPocket, Facebook, Instagram, etc.

◆ Supports gérés par la commune

- Site internet
- PanneauPocket
- Facebook
- Instagram
-

Pour les **affiches papier**, vous devez les déposer à l'accueil de la mairie pour affichage.

Pour les demandes de photocopies, merci de vous déplacer à l'accueil.

Voici le nombre de photocopies auquel vous avez le droit (du 1er septembre au 31 août):

1000 photocopies :

- soit 1000 A4 recto en noir et blanc
- soit 500 A4 recto verso en noir et blanc
- soit 500 A4 recto couleur
- soit 500 A3 recto en noir et blanc
- soit 250 A3 recto verso en noir et blanc
- soit 250 A3 recto couleur

◆ Communication collaborative

Pour une meilleure visibilité, vous pouvez **identifier Ville de Lissieu** dans vos publications et/ou **nous ajouter en co-organisateur** de vos événements Facebook. Cela facilite le partage et le référencement. La communication fonctionne encore mieux si elle est relayée de chaque côté : n'hésitez pas à partager nos publications et à interagir avec les contenus de la commune.

◆ Mise à jour des fiches associations

Notre site internet a changé depuis le 11 mars, je vous ai envoyé un mail en vous invitant à mettre à jour votre fiche mais très peu d'entre vous l'ont fait.

Voici les rubriques qu'on peut afficher pour enrichir votre page :

- Nom de l'association
- Présentation / types d'activités
- Nom et prénom du président

- Coordonnées complètes (adresse, téléphone, mail)
- Lieux et horaires des activités
- Photos ou documents (PDF, images, etc.)
- Liens vers site internet et réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, etc.)

⚠ Tous ces champs sont facultatifs, mais plus ils sont complets, plus la page est utile aux usagers.

📍 Pour les associations non référencées :

👉 <https://www.lissieu.fr/mes-loisirs/associations/annuaire-des-associations/>

◆ **Petite précision pour les classes des conscrits :**

Merci de bien vérifier les noms affichés dans les fiches (orthographe en "an" / "en", etc.).